



en partenariat avec la



présente

« *Nos Associations dans le Grand Paris, quel avenir ?* »

Thème 1 : comment la métropole du Grand Paris peut-elle être un levier de transformation en matière de **citoyenneté, de démocratie locale et d'éducation populaire** ?

Mercredi 17 décembre 2014 de 9 h 00 à 18 h 00
Dans les locaux des Francas
10-14 rue Tolain, 75 020 Paris

Programme d'intervention

Contexte

La loi adoptée en janvier 2014 dite loi Mapam prévoit que la Métropole du Grand Paris voit le jour en 2016 et que son conseil soit élu pour partie au suffrage universel direct pour la première fois en 2020.

Mais cette construction institutionnelle et territoriale nouvelle soulève une série de questions auxquelles les acteurs associatifs du champ de l'éducation populaire et de la citoyenneté doivent se préparer à répondre :

- qu'en est-il de la place du citoyen dans cette nouvelle entité ?
- comment la société civile dans sa diversité doit-elle s'inscrire et peut-elle s'affirmer dans ce mouvement historique et mondialisé de la métropolisation ?
- quel pouvoir d'agir conférer aux bénévoles, salariés et in fine aux publics de nos associations pour exister dans un espace démocratique incertain et qui reste à construire, celui de la métropole ?
- quelles traductions concrètes la métropole du Grand Paris et ses attributions produira sur les publics avec lesquels nous travaillons, en particulier la jeunesse ?

- au fond, comment la métropolisation en cours vient-elle interroger nos pratiques éducatives et citoyennes ?

Métropop' ! développe depuis 2012 avec le soutien de la région Ile de France et celui de la Ville de Paris une pédagogie de la métropole co-construite avec les acteurs de la société civile métropolitaine.

Cette journée est la première d'une série de 4 journées thématiques (voir programme complet sur metropop.org) et prélude de formations à venir en direction des bénévoles et salariés du monde associatif.

Publics : dirigeants associatifs et/ou têtes de réseau associatives du champ de l'éducation populaire, de la citoyenneté et de la démocratie locale/participative

→ La connaissance des institutions républicaines est un pré-requis à la participation.

Objectifs :

1. **Expliciter** les enjeux qui déterminent la construction de la métropole parisienne
2. **Apporter** une information sur les éléments institutionnels de cette construction (lois votées et à venir)
3. **Confronter** ces informations et le champ de l'éducation populaire et de la citoyenneté aux différents niveaux de l'action :
 - a) stratégique
 - b) théorique
 - c) méthodologique (pédagogique & pratique)
4. **Identifier** les clés de démultiplication de l'action de formation auprès des acteurs bénévoles et salariés

Déroulé prévisionnel :

9 h 00 : accueil et présentation de la journée – tour de table bref

Séquence 1 - matin : contextualiser les enjeux de la métropole parisienne

9 h 30 – 10 h 00 : l'analyse du discours

↪ 50 ans d'aménagement de la région parisienne – film montage d'archives 12'

→ repérage des récurrences du discours et des évolutions

10 h 00 – 12 h 30 : les clés de compréhension d'un phénomène, la métropolisation

10 h 00 – 10 h 30 : 1°) *le vocabulaire*

↪ repérage des termes socio-urbains à la mode

→ tentative de définition des termes principaux

10 h 30 : pause

10 h 45 – 11 h 45 : 2°) les enjeux :

- l'enjeu socio-économique : la crise
- l'enjeu urbain : la mutation
- l'enjeu politique : le défi

→ comment l'enjeu métropolitain change la donne

11 h 45 – 12 h 30 : 3°) le jeu des lois

- loi de juillet 2010 dite du Grand Paris
- loi de janvier 2014 dite Mapam
- loi de réforme territoriale

→ liens articulation des lois entre elles

12 h 30 : déjeuner

Séquence 2 – après-midi : ateliers collaboratifs – les associations issues du champ de l'éducation populaire et de la citoyenneté face aux transformations du Grand Paris

14 h 00 - 15 h 30 : 3 ateliers collaboratifs en sous-groupe de 6-7 personnes

↳ Atelier N°1 : *Comment les associations du champ de l'éducation populaire et de la citoyenneté peuvent-elles s'emparer de la question métropolitaine et des enjeux démocratiques liés au Grand Paris (niveau stratégique et politique) ?*

Animation : Cécile Ponsot – **Francas Ile de France**

↳ Atelier N°2 : *Comment l'échelle métropolitaine et ses enjeux réinterrogent nos actions éducatives et citoyennes sur le fond de ce que l'on transmet au public (niveau théorique) ?*

Animation : **Métropop' !**

↳ Atelier N°3 : *Comment transmettre à nos publics ces enjeux et à quelle échelle situer notre pratique pour les mobiliser en tant que citoyens de la métropole (niveau méthodologique) ?*

Animation : Barbara Houalet – **Vivacités Ile de France**

15 h 30 : pause

15 h 45 - 17 h 30 : restitution et discussion

↳ atelier 1 : 15 h 45 – 16 h 20

↳ atelier 2 : 16 h 20 – 16 h 55

↳ atelier 3 : 16 h 55 - 17 h 30

17 h 30 – 18 h 00 : conclusion sur les clés de démultiplication et évaluation

L'inscription est gratuite, une participation au repas vous sera demandée.

Partenaires :

« *Votre association dans le Grand Paris, quel avenir ?* » est soutenu par le **Fonds Régional de Développement de la Vie Associative de la Région Idf** et la Direction des Usagers, des Territoires et des Citoyens de la Ville de Paris.

L'action de formation « *comment la métropole du grand Paris peut-elle être un levier de transformation en matière de citoyenneté, de démocratie locale et d'éducation populaire ?* » est co-financé par la Crajep.

L'Atelier, la Crajep et Vivacités sont partenaires pédagogiques de cette journée thématique N°1.



MAIRIE DE PARIS

